



NIF : Plan d'action IOP du Comité national pour l'interopérabilité

(dernière mise à jour : 15.07.2022)



Actions IOP

-  Service eDelivery standardisé et interopérable
-  Systématisation et accélération de l'approche Once Only
-  Boîte aux lettres numérique universelle
-  API Portal
-  Extranet NIF pour la communauté IOP
-  NIF4Gov
-  NIF Day



Actions IOP

-  Portail web pour validation des documents et archives signés électroniquement
-  Planadori
-  Formations IOP
-  Étude Open Web Content
-  Toolkit – Sensibilisation IOP
-  NIF#PRESERV
-  REG4GOV



Action : Service eDelivery standardisé et interopérable

Objectif :

Mettre en place un groupe de travail thématique transversal (GTTT) qui aura pour mandat :

- d'analyser la situation existante en matière d'eDelivery au niveau national et européen ;
- d'évaluer le potentiel d'une extension, d'une systématisation et d'une standardisation de son utilisation, notamment pour l'échange avec les entreprises et au-delà du secteur de la facturation électronique (documents marchés publics en général, tva, etc.) ;
- d'analyser les synergies potentielles entre les services eDelivery Omnibus (BRIS, eCODEX, etc.) et Peppol déjà existants et les pistes pour les rendre les plus interopérables possible ;
- d'analyser les liens et synergies possibles de l'approche eDelivery avec ce qui se fait au niveau des API (API Gateway) et le potentiel d'une combinaison des 2 approches en vue d'une standardisation beaucoup plus forte des échanges avec les entreprises, mais aussi entre les organismes du secteur public ;
- d'analyser dans quelle mesure eDelivery, qui garantit techniquement la non-répudiation, pourrait être utilisé pour envoyer des recommandés électroniques conformes aux exigences légales et aux dispositions concernant l'ERDS (Electronic Registered Delivery Service) dans le règlement eIDAS de l'UE ;
- proposer des mesures concrètes pour atteindre plus d'interopérabilité en la matière.

Description :

Des solutions eDelivery (<https://ec.europa.eu/cefdigital/wiki/display/CEFDIGITAL/eDelivery>) sont aujourd'hui déjà utilisés dans différents domaines (BRIS, eCODEX, eFacturation) et sur base de différents outils (solution Omnibus de la Commission UE; solution européenne Peppol (www.peppol.eu)). Malheureusement ces différentes solutions ne sont dans la pratique pas interopérables, mais peuvent toujours seulement être utilisés dans le secteur spécifique pour lequel ils ont été mis en place. Une grande inefficience et des coûts importants en résultent.

CSI(s) concerné(s) :

Tous



Action : Systématisation et accélération de l'approche Once Only

Objectif :

Mettre en place un groupe de travail thématique transversal (GTTT) qui aura pour mandat :

- d'analyser l'opportunité et le potentiel d'une législation éventuelle « OOP (Once Only Principle) » et de la généralisation via cette voie de l'obligation de faire du Once Only ;
- d'évaluer les possibilités d'étendre et de systématiser encore davantage les approches OOP qui existent déjà très largement au niveau de MyGuichet ;
- d'explorer les pistes qui permettraient de faire plus systématiquement non pas du Once Only « Front office » (réutilisation des données au niveau des formulaires en ligne), mais du Once Only « Back office » (échange automatisé des données sans demander à l'utilisateur de les fournir) et ainsi de l'eGovernment automatisée et proactive ;
- d'évaluer l'opportunité d'une systématisation d'une approche de transparence (possibilité de corriger en ligne les données et de voir les accès faits aux données) en matière de OOP telle qu'elle existe déjà au niveau de MyGuichet pour le RNPP ;
- de prendre en compte l'impact du contexte UE en la matière (notamment règlement pour un portail numérique unique et proposition d'un règlement modifiant le règlement eIDAS) ;
- de proposer des mesures concrètes pour progresser en la matière.

Description :

L'OOP figure depuis des années parmi les principes stratégiques poursuivis au niveau national et au niveau de l'UE. Il figure aussi de nouveau dans la stratégie « Gouvernance électronique 2021-2025 » qui a été adoptée par le Conseil de gouvernement début 2021. MyGuichet applique de puis plus de 5 ans au quotidien ce principe en connectant de plus en plus de sources authentiques avec la plateforme MyGuichet et en réutilisant dans la mesure du possible les données de ces sources authentiques dans le cadre des procédures en ligne. Il s'agit maintenant de construire sur ces bases très solides et de systématiser et d'accélérer encore le Once Only.

CSI(s) concerné(s) :

Tous



Action : Boîte aux lettres numérique universelle

Objectif :

Mettre en place un groupe de travail thématique transversal (GTTT) qui aura pour mandat :

- d'évaluer la faisabilité et le potentiel de la définition de standards et de conditions à respecter par une boîte aux lettres numérique universelle et interopérable (Generic Digital Inbox) qui pourrait être aussi proposée par des acteurs privés et qui permettrait à tous les utilisateurs (entreprises et citoyens) de recevoir de manière sécurisée - c'est-à-dire de manière à ce que la non-répudiation ainsi que l'intégrité et la confidentialité des messages soient garanties – n'importe quel document électronique d'organismes du secteur public et, plus tard et idéalement, aussi d'organismes du secteur privé ;
- d'analyser notamment dans quelle mesure l'utilisation d'un réseau eDelivery ne serait pas l'approche la plus appropriée pour couvrir le volet de la transmission sécurisée et standardisée des messages et dans quelle mesure des boîtes aux lettres déjà proposées par des acteurs privés dans le contexte de la facturation électronique pour recevoir des factures électroniques pourraient servir comme base de départ ;
- de proposer des pistes ou des mesures concrètes pour progresser en la matière.

Description :

MyGuichet propose déjà depuis de longues années à l'utilisateur dans son espace personnel une boîte aux lettres numérique via laquelle il peut recevoir et consulter des documents électroniques fournis par des organismes du secteur public. Cette fonctionnalité est certes d'une très grande utilité, mais l'utilisateur ne peut cependant ni recevoir les documents de tous les organismes du secteur public produits dans n'importe quel contexte, ni surtout les documents électroniques des acteurs du secteur privé. L'utilisateur reste donc confronté à une situation peu ergonomique et non interopérable où il doit, en fonction de l'émetteur du document électronique, utiliser différents moyens disparates et la plupart du temps pas vraiment sécurisés pour accéder et recevoir ses documents (e-mail, sites spécifiques des émetteurs de documents, etc.).

Cette action vise à remédier à cette situation via la création de boîtes aux lettres numériques universelles.

CSI(s) concerné(s) :

Tous



Action : API Portal

Objectif :

L'objectif du portail API est de créer un endroit unique où les développeurs d'applications consommatrices trouveront, de manière simple, rapide et pratique, les informations techniques sur les API publiés.

Description :

Avec un portail d'API, toutes les API qui sont enregistrées sur le API gateway peuvent être documentées de façon structurée et mises à disposition pour des tests et intégrations. Un tel portail facilitera la vie des développeurs qui doivent savoir quels services existent déjà, ainsi que la mise en œuvre d'une API particulière. Les services publics pourront ainsi s'intégrer plus efficacement les uns aux autres.

D'un point de vue technique, le site utilisera un format de documentation de type "Swagger".

CSI(s) concerné(s) :

Tous



Action : Extranet NIF pour la communauté IOP

Objectif : Améliorer l'interaction et le partage d'informations entre les différents membres de la communauté NIF.

Description : Mise en place d'un extranet, qui permet le partage fluide de données, de commentaires et de connaissances entre les différents membres de la communauté NIF. Un tel portail devrait être un site web avec une partie accessible au grand public (informations sur le NIF et l'IOP, catalogues, plan d'actions, etc.) et une partie réservée aux membres de la communauté NIF qui accéderaient à des fonctionnalités et des contenus supplémentaires. Chaque membre de cette communauté pourra trouver des liens pertinents pour ajouter de nouveaux éléments au catalogue de produits ou d'actions. Un moteur de recherche donnera la possibilité de trouver des produits ou des actions. Les pages produits et actions contiennent des informations pertinentes sur le contexte, les organismes et personnes responsables, les contacts et le potentiel d'un produit ou d'une action. Une fonction WIKI est envisageable pour documentation et échange libre.

CSI(s) concerné(s) : Tous



Action : NIF4Gov

Objectif :

- Sensibiliser et d'inciter les organismes du secteur public à proposer de nouvelles actions IOP et à s'investir et à s'impliquer au niveau de l'OP, en général, et du NIF, en particulier ;
- Faire avancer l'IOP dans le secteur public via le soutien financier d'actions IOP innovantes et la création de nouveaux produits IOP via ces actions.

Description :

- 1) L'initiative NIF4Gov est un concours où, dans un premier temps, suite à un lancement d'appel à projets à l'attention des organismes du secteur public, ces derniers peuvent soumettre des propositions pour des actions IOP.
- 2) Dans un second temps, les propositions soumises seront analysées par un jury d'experts d'un point de vue de leur maturité, de leur potentiel d'innovation, de leur impact sur le paysage du NIF, etc. et les meilleures seront retenues suite à une sélection.
- 3) Les actions retenues seront financées ou co-financées via un budget dédié du ministère de la digitalisation et inscrites dans le plan d'action.

CSI(s) concerné(s) :

Tous



Action : NIF Day

Objectif :

Informer, permettre l'échange et sensibiliser les acteurs concernés du secteur public, d'une part, sur l'interopérabilité en général, d'autre part, plus spécialement sur le NIF et l'interopérabilité au sein du secteur public luxembourgeois à travers des présentations d'actualité, des ateliers et éventuellement des séminaires ou des débats.

Description :

Il s'agit d'un événement, qui, comme son nom l'indique, se déroule normalement durant une journée autour de la thématique du NIF. Organisé dans un lieu adéquat, il s'agit de proposer des présentations d'actualité, des ateliers, éventuellement des séminaires ou des débats et de permettre un échange vivant et fructueux entre les membres de la communauté IOP.

CSI(s) concerné(s) :

Tous



Action : Portail web pour validation des documents et archives signés électroniquement

Objectif : L'action proposée vise à mettre en place d'un portail web permettant de valider simplement des documents et archives signés électroniquement. La solution devra supporter les signatures de tous les États Membres (sur base des listes de confiance européennes) et tous les formats de signature requis par le règlement eIDAS.

Description : Aujourd'hui la validation de signatures électroniques se limite aux signatures créées avec les produits LuxTrust et la carte eID nationale et son exactitude n'est pas certaine. De plus les solutions actuelles du CTIE ne supportent que 2 des 4 formats spécifiés dans la [décision d'exécution \(UE\)2015/1506 du 8 septembre 2015](#). Du point de vue opérationnel CI.DSF est actuellement intégré directement dans les applications (ex: MyGuichet), mais il n'existe pas sous forme de portail web permettant de valider facilement les signatures électroniques d'un document reçu offline.

CSI(s) concerné(s) : CNI



Action : Planadori (plateforme nationale de documentation des réseaux d'infrastructure)

- Objectif :
- fournir une documentation centralisée des différents types de réseaux (a priori souterrains) : énergie, eau, télécommunication, éclairage public, etc. ;
 - offrir un point de contact unique pour tout acteur intéressé (p.ex. pour les entrepreneurs lors de la planification d'un chantier) ; et
 - canaliser les demandes d'information, d'autorisation et de marquage vers les gestionnaires de réseaux réellement concernés (afin d'éviter des échanges inutiles).

Description :

Le projet a comme vocation de développer une plateforme nationale (cadastre souterrain) qui rassemblera les données relatives aux différents types de réseaux. Ladite plateforme sera alimentée par les données en provenance des différents gestionnaires de réseaux.

La cellule de facilitation urbanisme et environnement (CFUE) du ministère de la Digitalisation a été saisie par l'administration du cadastre et de la topographie pour entamer les premières démarches en vue de la réalisation d'une telle plateforme.

CSI(s) concerné(s) : CNI



Action : Formations sur l'interopérabilité

Objectif :

L'objectif de cette action est de proposer des formations sur l'interopérabilité afin de sensibiliser un plus grand nombre d'agents publics au sujet de l'interopérabilité et de faire des principes du NIF des points de repères lors de l'implémentation de leurs projets IT.

Description :

- Création d'une/de formation(s) dédiée(s) à l'interopérabilité et au NIF, accessible via le catalogue de formations de l'Institut national d'administration publique pour tous les agents publics.
- Tentative d'insertion du sujet de l'interopérabilité et du NIF dans les formations existantes pertinentes du catalogue de formations proposé par l'Institut national d'administration publique, comme les formations de gestion de projet par exemple.

CSI(s) concerné(s) :

CNI



Action : Étude Open Web Content

Objectif :

L'objectif de l'étude Open Web Content est d'analyser l'impact et la faisabilité de la mise à disposition du contenu Web des organismes du secteur public luxembourgeois par le biais de fichiers ouverts aux acteurs publics et privés intéressés afin qu'ils puissent réutiliser le contenu sur leur plateforme ou application.

L'étude définit également les standards de format et de métadonnées pour garantir la réutilisabilité automatique des contenus par le plus grand nombre d'applications et de technologies.

Description :

L'idée de l'action est d'étudier l'impact et la faisabilité de la séparation complète de tous les contenus web des organismes du secteur public de leur présentation structurelle et graphique afin de les rendre accessibles sous forme de Open data à toutes les applications et technologies souhaitant utiliser ces contenus.

Nous voulons analyser la faisabilité de ce concept et s'il apporte des avantages en termes d'efficacité de gestion de ce contenu, de son accessibilité, de sa faculté d'être trouvé ou de son utilisation par des applications et technologies nouvelles ou existantes.

CSI(s) concerné(s) :

CNI



Action : Toolkit – Sensibilisation IOP

Objectif :

L'action propose de développer une boîte à outils afin de sensibiliser les différents acteurs et organisations du secteur public à l'interopérabilité et plus particulièrement aux principes du NIF.

L'objectif de la boîte à outils est de vulgariser le NIF, de l'illustrer en images et histoires afin de le rendre plus tangible et accessible pour les acteurs et organismes susceptibles d'appliquer ses principes et de l'inclure dans leur travail quotidien.

Description :

L'idée de l'action est de retravailler l'ensemble des informations contenues dans le cadre d'interopérabilité national pour les rendre plus facilement et de manière plus tangibles disponibles dans des supports de communication visuels, modernes et conviviaux à travers une multitude de canaux appropriés :

- création d'une infographie expliquant les principes, objectifs et bénéfices du NIF en les illustrant de manière claire et compréhensible ;
- création de plusieurs pièces de contenu dérivé pour expliquer ludiquement et convivialement différents aspects du NIF sur les réseaux sociaux ;
- création de contenus principaux (témoignages, use cases, vidéos, etc.) pour illustrer l'utilisation des principes du NIF et les bénéfices qui en découlent pour les utilisateurs finaux ; et
- création d'une présentation générique du NIF qui peut être réutilisée et adaptée facilement par les acteurs des différents secteurs.

CSI(s) concerné(s) :

CNI



Action : NIF#PRESERV

Objectif :

Répondre à la recommandation n°31 du Cadre national d'interopérabilité : « Définir une politique de préservation à long terme des informations, données, documents et enregistrements » :

- o En définissant cette politique à l'échelle de l'État dans un document stratégique
- o En proposant une démarche d'implémentation de services de coopération entre organismes du secteur public, à partir d'exemples concrets déjà identifiés.

Description :

NIF#PRESERV implémente le principe 10 « Préservation des informations » du NIF et exécute de manière exemplaire la recommandation 31 du NIF, recommandation pour laquelle le Luxembourg a jusqu'à présent une maturité basse et qui a été citée par les représentants du CSI gouvernement et du CNI comme la deuxième la plus importante pour laquelle des actions devraient être entreprises pour progresser à ce niveau.

A partir d'une vision de la pérennisation et de la préservation, ce projet abordera les étapes suivantes :

- **Remontées d'informations**
 - Remontées d'informations en analysant le cadre réglementaire
 - Benchmarking des politiques existantes dans trois pays européens
 - Remontées d'information avec les communautés utilisateurs et prescripteurs de l'Etat
- **Création et validation d'un document stratégique** décrivant la politique, la coopération entre organisations et une feuille de route
- **Services et POC**
 - Conception de services en support de la stratégie et des remontées de besoins ainsi que des POC pour approfondir l'implémentation
- **Communication spécifique**

CSI(s) concerné(s) :

CNI



Action : REG4GOV

Objectif :

Définir une approche systématique et standardisée pour développer et mettre en place des registres de base conformes aux exigences réglementaires.

Description :

REG4GOV souhaite définir, via la conception et le déploiement de fragments méthodologiques et technologiques nécessaires, une approche systématique et standardisée pour développer et mettre en place des registres de base conformes aux exigences réglementaires. Ce projet permettra ainsi notamment de progresser de manière significative en matière de Once only. Il est, par ailleurs, fortement complémentaire par rapport aux travaux en cours sur le Service d'intermédiation de données (SID).

CSI(s) concerné(s) :

CNI

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

CCIOP (Centre de compétences pour l'interopérabilité)

Ministère de la Digitalisation

4, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

cciop@digital.etat.lu

www.digitalisation.lu